

Histoire de masques !

Précisions concernant les masques distribués par le Conseil Départemental



Histoire de masques !

COVID-19 : Le Conseil départemental distribuera des masques textiles gratuits à toutes les Gersoises et à tous les Gersois à partir du 20 mai prochain.

Pour répondre aux attentes de nos concitoyens, la Région Occitanie et le Département du Gers ont commandé 380 000 masques grand public en tissu, lavables, réutilisables plusieurs dizaines de fois et bénéficiant de la norme AFNOR.

Chaque Gersoise et chaque Gersois disposera, à terme, de deux masques grand public.

À partir du 20 mai, ces masques seront livrés, chaque jour, dans toutes les communes du Département.

Pour préserver le pouvoir d'achat des Gersoises et des Gersois, le Conseil Départemental du Gers et la Région Occitanie rappellent qu'ils ont décidé de prendre à leur charge ces masques qui seront donc gratuits pour nos concitoyens.